



La pauvreté des enfants en Ontario - Des promesses à tenir

Rapport 2006 sur la pauvreté des enfants en Ontario

Il y a dix-sept ans, en 1989, la Chambre des communes adoptait à l'unanimité une résolution visant à éliminer la pauvreté des enfants au Canada avant l'an 2000.

La pauvreté des enfants et des familles en Ontario

- 478 480 enfants, soit un enfant sur six, vivent dans la pauvreté.
- Le taux de pauvreté infantile en Ontario est de 17,4 %, en hausse par rapport à 15,1 % en 2001, malgré une croissance économique robuste.
- La famille moyenne à faible revenu vit plus pauvre aujourd'hui qu'il y a douze ans; la famille monoparentale moyenne à faible revenue vit environ 9 500 \$ sous le seuil de pauvreté.
- Le pourcentage d'enfants pauvres vivant dans des familles où les parents travaillent augmente : 38 % des enfants à faible revenu vivent dans une famille dont un parent travaille à temps plein toute l'année.
- Les taux de pauvreté des enfants des familles autochtones, des familles de minorité visible et des familles immigrantes sont le double de la moyenne.
- Les prestations de sécurité du revenu versées aux parents seuls ont chuté de 43 % au cours des dix dernières années; environ 90 % des parents seuls bénéficiaires d'Aide sociale sont des mères seules.



Des milles à franchir ...

En dépit d'années de croissance économique en Ontario, un enfant sur six dans la province vit dans la pauvreté. À l'élection de l'actuel gouvernement, en 2003, un certain nombre d'engagements pour lutter contre la pauvreté ont été pris et depuis, des mesures importantes ont été mises en œuvre. Ainsi, le salaire minimum est maintenant 8 \$/h. Grâce à deux rajustements de vie chère, les prestations de sécurité du revenu ont augmenté de 5 %. La période pendant laquelle les personnes quittant l'Aide sociale peuvent encore bénéficier d'avantages de soins de santé a été étendue à six mois. Enfin, le programme de services de garde Meilleur départ a été lancé avec l'apport de fonds fédéraux.

En 2007, il y aura des élections provinciales en Ontario. Le moment est bien choisi pour le gouvernement de respecter dans leur totalité ses promesses en indexant les taux des prestations de sécurité du revenu, en abolissant la récupération du Supplément de la prestation nationale pour enfants, en investissant 300 M\$ de fonds provinciaux dans les services éducatifs et de garde à l'enfance, en construisant 26 600 logements abordables et en créant 35 000 allocations de logement.

Le taux de pauvreté infantile en Ontario s'est toujours maintenu au-delà de celui de 1989, année au cours de laquelle le Canada a résolu d'éradiquer la pauvreté des enfants, et il ne cesse d'augmenter depuis 2001. Pourtant, la pauvreté n'est pas inévitable. D'autres pays, qui ont des taux de pauvreté infantile inférieurs à 5 %, nous enseignent que des politiques publiques conjuguées à des marchés du travail de qualité sont la clé pour contrer ce grave fléau.

Notre gouvernement doit faire davantage. Les provinces de Québec et de Terre-Neuve et Labrador ont adopté des stratégies de réduction de la pauvreté. Campagne 2000, durant cette année électorale, exhorte tous les partis politiques à s'engager à élaborer une **Stratégie de réduction de la pauvreté pour l'Ontario**, assortie de cibles spécifiques et d'échéanciers, afin de faire baisser les taux de pauvreté des enfants et de les maintenir bas. Le prochain gouvernement de l'Ontario doit se doter d'une stratégie globale qui s'attaquera aux problèmes de l'insuffisance du revenu, du manque de services éducatifs et de garde à l'enfance et de la pénurie de logements abordables.

La pauvreté des enfants en Ontario : un enfant sur six est pauvre

Au cours des vingt-cinq dernières années, le taux de pauvreté des enfants en Ontario n'a jamais été sous la barre de 11,6 %, laquelle fut atteinte en 1989, année au cours de laquelle le Parlement du Canada avait résolu à l'unanimité d'éliminer la pauvreté infantile avant l'an 2000 [graphique 1].

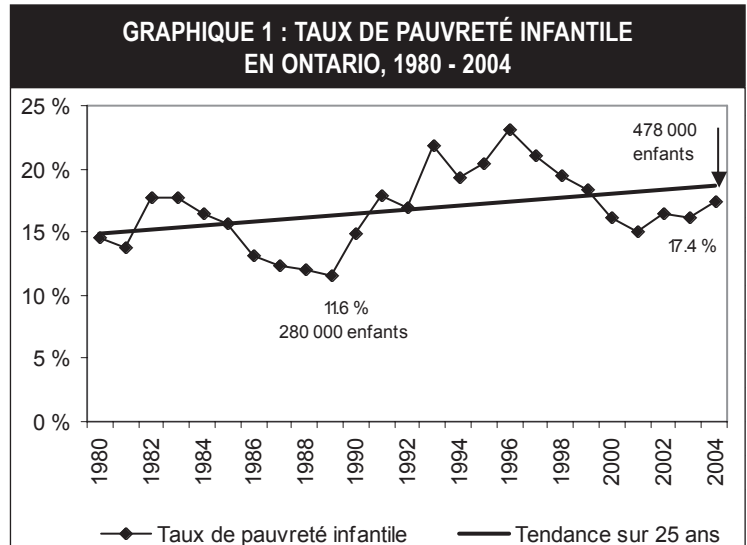
Les données de Statistique Canada révèlent qu'un enfant sur six en Ontario est dans une famille qui vit sous le seuil de pauvreté (Seuil de faible revenu), c'est-à-dire 478 480 enfants ou 17,4 % des enfants et des jeunes Ontariens et Ontariennes de moins de dix-huit ans¹.

Le taux de pauvreté infantile en Ontario est passé de 16,1 % à 17,4 % de 2003 à 2004. Quelque 33 435 enfants de plus ont grossi les rangs des pauvres. Le taux de pauvreté était de 15,1 % en 2001 et sa tendance générale est à la hausse. Les personnes à faible revenu ne profitent pas des avantages d'une économie robuste; elles ne parviennent pas à se hisser au-dessus du seuil de pauvreté.

Les taux de pauvreté sont significativement plus élevés dans les groupes sociaux vulnérables. Un peu plus de la moitié (54,6 %) des enfants pauvres en Ontario vivent dans des familles monoparentales dirigées par une femme.

Selon le recensement 2001, en Ontario, 47 % des enfants des familles récemment immigrées et 32 % des enfants des familles racialisées sont pauvres. Les raisons pour expliquer ces taux disproportionnellement élevés sont, notamment, la surreprésentation des groupes racialisés dans les emplois faiblement rémunérés, la non-reconnaissance sur le marché du travail de l'expérience professionnelle et des titres de compétence acquis à l'étranger et la discrimination raciale en milieu de travail².

Un tiers (33 %) des enfants autochtones hors-réserve sont pauvres. Quoique nous ne disposions pas de données relatives au taux de pauvreté des enfants autochtones vivant dans les réserves en Ontario,



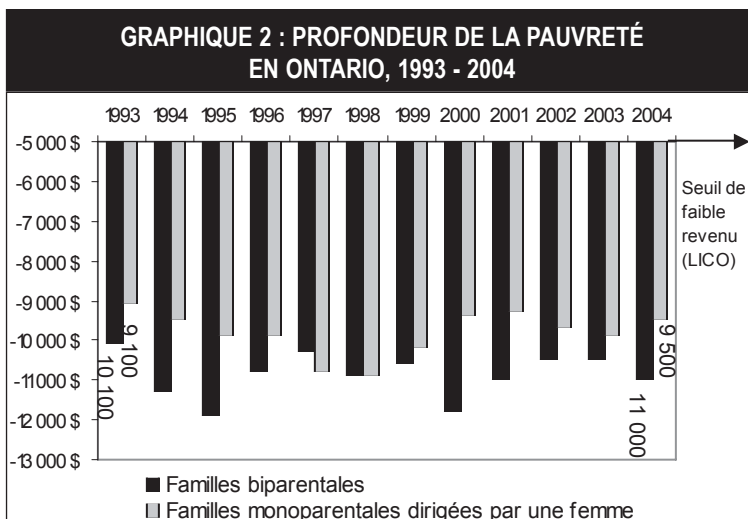
Source : Statistique Canada, *Tendances en matière de revenu au Canada 1980 -2004*

nous savons que les besoins dans ces communautés sont énormes. Le taux de pauvreté des enfants ayant des limitations fonctionnelles s'établit à 26 %.

Une stratégie de réduction de la pauvreté en Ontario devra comprendre des politiques et des investissements particuliers pour s'attaquer aux sources systémiques de la misère et pour promouvoir une plus grande égalité dans nos collectivités.

Profondeur et durée de la pauvreté des enfants

La profondeur de la pauvreté (à combien se trouve le revenu familial sous le seuil de pauvreté) et la durée de la pauvreté (combien de temps vit l'enfant dans la pauvreté) sont deux indicateurs de la gravité de la pauvreté pour les enfants et leurs familles.



Source : Statistique Canada, *Tendances en matière de revenu au Canada, 1980 - 2004*

Règle générale, les familles à faible revenu avec enfants sont très pauvres. Leur revenu est beaucoup plus bas que le seuil de pauvreté [graphique 2]. Malgré la croissance économique, ces familles sont plus pauvres qu'elles ne l'étaient il y a douze ans. C'est pour cette raison que 132 000 enfants doivent avoir recours à une banque alimentaire à tous les mois en Ontario³.

Règle générale, une famille biparentale à faible revenu a besoin de 11 000 \$/an de plus pour se hisser au-dessus du seuil de pauvreté et, dans le cas d'une famille monoparentale à faible revenu dirigée par une femme, il faut 9 500 \$/an de plus.

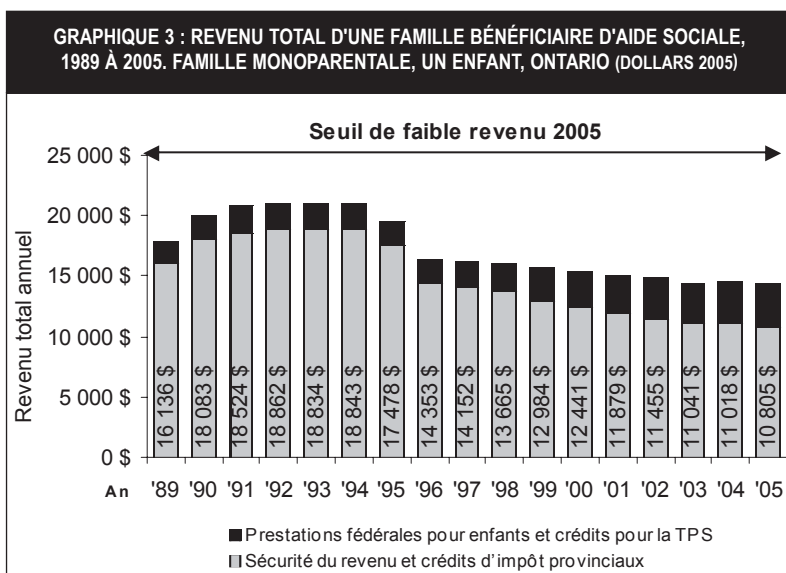
De 1996 à 2001 en Ontario, quelque 703 000 enfants ont connu la pauvreté. Pour la majorité d'entre eux, l'expérience n'a pas été de courte durée. En effet, la plupart (77 %) de ces enfants ont vécu dans la pauvreté pour une période de deux à six ans. Plus du tiers (39 %) ont vécu dans la pauvreté pendant quatre ans ou plus, c'est-à-dire une bonne partie de leur enfance. La pauvreté a de graves conséquences sur le mieux-être à court et à long terme des enfants. Les enfants pour qui la pauvreté est chronique ont une santé précaire, ils réussissent moins bien que les autres à l'école et ils sont plus susceptibles d'avoir des problèmes affectifs, de manifester de l'anxiété et de l'agressivité et de commettre des actes illégaux⁴.

Hausser le revenu de base: Enfants et Aide sociale

L'Aide sociale provinciale est le programme de sécurité du revenu de dernier recours pour les personnes à faible revenu ou sans revenu. Les parents qui ont recours à l'Aide sociale sont souvent en période de transition et ont besoin d'un niveau de vie suffisant pour faire vivre décemment leurs enfants et les élever dans la dignité. Beaucoup sont pris au piège de la pauvreté, passant de l'Aide sociale à des emplois peu rémunérés. Ils se replient sur l'Aide sociale pour différentes raisons : chômage ou sous-emploi, séparation d'un conjoint ou d'une conjointe, santé précaire ou invalidité.

En 2006, 279 304 enfants ontariens vivaient dans des familles bénéficiaires d'Aide sociale. La plupart de ces enfants (78 %) dépendaient du programme Ontario au travail. En grande majorité, leurs familles (80 %) étaient monoparentales⁵ et 90 % d'entre elles étaient dirigées par une femme.

Par ailleurs, un enfant sur cinq (19 %) à l'Aide sociale vit dans une famille bénéficiaire du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH). Plus de la moitié de ces familles (56 %) sont monoparentales et, en grande majorité, elles sont dirigées par une femme. Les enfants comptent pour 14 % de tous les bénéficiaires du POSPH.



Source : Conseil national du bien-être social, 2006. Revenu d'Aide sociale 2005, graphique 4.11

Un pourcentage significatif des enfants à faible revenu de l'Ontario dépend de l'Aide sociale et pourtant ces enfants sont négligés et laissés pour compte. Comme on peut le constater à la lecture du graphique 3, les niveaux de base des programmes de soutien du revenu provinciaux ont chuté dramatiquement depuis 1989. Depuis 1994, les prestations pour enfants et les crédits d'impôt fédéraux ont augmenté de 68 % en dollars réels pour une famille monoparentale bénéficiaire d'Aide sociale avec un enfant, mais les prestations provinciales ont diminué de 43 %, une chute dramatique du revenu de 8 038 \$. Par conséquent, les familles sans emploi et vulnérables se retrouvent encore plus éloignées du seuil de faible revenu. Il est tout à fait honteux qu'une telle situation se soit produite dans une période de croissance économique réelle.

« Les enfants vivant dans des familles ou des quartiers à faible revenu ont, en moyenne, des résultats inférieurs à ceux des autres enfants sur un ensemble d'indicateurs importants de la santé tels que la mortalité infantile, le faible poids à la naissance, les capacités respiratoires, l'obésité, les blessures et le développement. Les enfants qui connaissent une pauvreté profonde et chronique durant les premières années de leur vie sont les plus vulnérables. En fait, la santé s'améliore à mesure que l'on gravit l'échelle socioéconomique. »

Ville de Toronto, rapport du Bureau de la santé, août 2006.

Le gouvernement de l'Ontario devrait éliminer l'écart de pauvreté des familles et des enfants à l'Aide sociale. L'Ontario devrait corriger immédiatement les causes de l'érosion des prestations provinciales de sécurité du revenu, à savoir l'absence de protection contre l'inflation, la récupération du Supplément de la prestation nationale pour enfants (SPNE) et les réductions appréciables de 21,6 % apportées à l'Aide sociale en 1995.

Protection contre l'inflation

Depuis 2004, le gouvernement de l'Ontario a fait deux rajustements au programme de sécurité du revenu pour tenir compte du coût de la vie. Cette mesure a ralenti le rythme auquel s'érodent les prestations d'Aide sociale, mais elle est insuffisante.

De 1993 à 2004, l'inflation a grugé le pouvoir d'achat des prestations de 22,3 %⁶. Durant la campagne électorale de 2003, le gouvernement actuel a promis d'augmenter les prestations du programme Ontario au Travail et du POSPH d'un pourcentage équivalant à la hausse du coût de la vie. Les prestations devraient être indexées sur une base annuelle et permanente, comme les prestations fédérales.

Mettre fin à la récupération des prestations

L'abolition de la récupération du SPNE à même les prestations de sécurité du revenu était une autre promesse électorale en 2003. Le gouvernement ontarien a transféré les augmentations consenties par le gouvernement fédéral mais il continue, néanmoins, de déduire jusqu'à 122 \$ du SPNE. La promesse électorale devrait être tenue sur-le-champ, ce qui entraînerait une hausse de revenu de 1 464 \$/an pour un parent seul bénéficiaire d'Aide sociale avec un enfant.

Hausser le revenu de base

L'Ontario doit rebâtir son filet de sécurité sociale en augmentant les taux de ses programmes de sécurité du revenu afin de satisfaire aux besoins essentiels des prestataires. Par exemple, l'allocation pour l'hébergement, un volet de l'Aide sociale, devrait être augmentée pour correspondre de plus près au coût moyen du logement, tel que défini par la SCHL. Les crédits d'impôt fédéraux et provinciaux, les prestations pour enfants et l'Aide sociale pris ensemble devraient faire en sorte que le revenu de base soit suffisamment élevé pour qu'aucun enfant ne soit élevé dans la pauvreté.



Croissance économique et inégalité

Dans le graphique 4, on a réparti les familles ontariennes avec enfants dans dix groupes égaux (déciles), des familles au revenu le plus faible aux familles au revenu le plus élevé. On y présente les revenus familiaux moyens et les gains nets pour chaque décile, de 1993 à 2004.

La croissance économique soutenue est de bon augure puisqu'elle a eu pour effet de hausser les revenus réels des familles avec enfants. Les revenus familiaux ont augmenté, en moyenne, de 19 792 \$ de 1993 à 2004 (chiffres ajustés à l'inflation). Mais cette moyenne est considérablement rehaussée par les gains de revenu très élevés des familles ontariennes les plus riches.

Les avantages de la croissance économique sont inégalement répartis et ils n'ont pas pu, à eux seuls, régler le problème de la pauvreté chronique des familles et des enfants en Ontario. Les familles les plus pauvres (dernier décile) ont eu un gain de revenu moyen de 1 330 \$ de 1993 à 2004. Avec un revenu moyen de 16 761 \$, elles sont refoulées sous les différents seuils de pauvreté ou de faible revenu. En revanche, le revenu moyen des dix pour cent de familles avec enfants les plus riches en Ontario a augmenté de 76 472 \$ depuis 1993.

Les familles à faible revenu connaissent de plus en plus de retard à comparer aux familles à revenu modeste, moyen et élevé. Cette situation entraîne des inégalités de revenu considérables. En 1993, par exemple, les différences de revenus moyens entre les familles à faible revenu (décile le plus bas) et les familles à revenu modeste et moyen (troisième et sixième déciles) étaient de 21 233 \$ et de 47 563 \$, respectivement. En 2004, ces différences avaient augmenté pour atteindre 23 689 \$ et 55 467 \$, respectivement.

GRAPHIQUE 4: REVENU MOYEN FAMILIAL PAR DÉCILE 1993-2004 (DOLLARS CONSTANTS 2004)

FAMILLES ONTARIENNES AVEC ENFANTS DE MOINS DE DIX-HUIT ANS				
	ÉVOLUTION 1993-2004			
	1993	2004	\$	%
Décile 1	15 431 \$	16 761 \$	1 330 \$	8,6 %
Décile 2	25 870 \$	29 348 \$	3 478 \$	13,4 %
Décile 3	36 664 \$	40 450 \$	3 786 \$	10,3 %
Décile 4	45 746 \$	50 720 \$	4 974 \$	10,9 %
Décile 5	54 234 \$	62 005 \$	7 771 \$	14,3 %
Décile 6	62 994 \$	72 228 \$	9 234 \$	14,7 %
Décile 7	72 662 \$	84 634 \$	11 972 \$	16,5 %
Décile 8	84 031 \$	99 418 \$	15 387 \$	18,3 %
Décile 9	101 254 \$	121 873 \$	20 619 \$	20,4 %
Décile 10	165 883 \$	242 355 \$	76 472 \$	46,1 %
Moyenne	71 005 \$	90 797 \$	19 792 \$	27,9 %

Source: Conseil canadien de développement social à partir de données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de Statistique Canada

Plus de parents travaillent, mais ils demeurent pauvres

La vigueur de l'économie a pour effet qu'un plus grand nombre d'enfants à faible revenu vivent dans des familles dont les parents sont actifs sur le marché du travail. Par contre, ces parents ne trouvent pas de travail au salaire, au nombre d'heures travaillées et aux avantages sociaux suffisants pour sortir leur famille de la pauvreté. Près de deux enfants pauvres sur cinq (38 %) vivent dans des familles où au moins un parent travaille à temps plein toute l'année. Ce pourcentage a plus que doublé comparativement à 17 %, il y a dix ans.

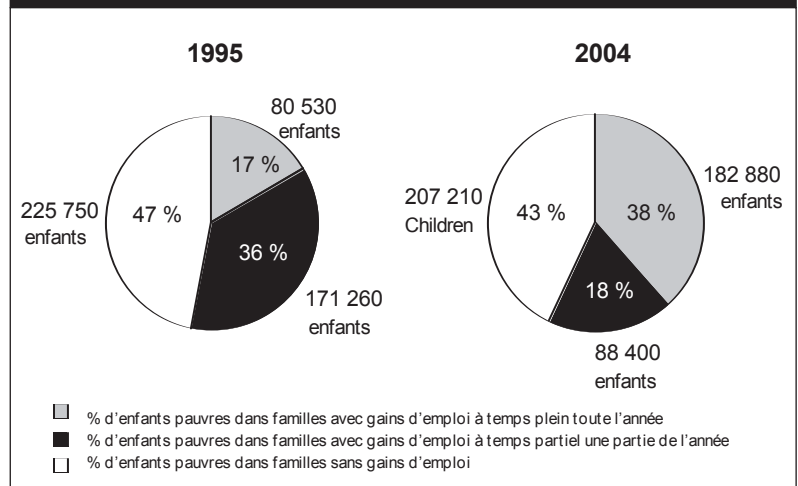
Depuis les dix dernières années, le pourcentage d'enfants pauvres vivant dans des familles sans revenu d'emploi a baissé de 47 % à 43 % et celui des enfants pauvres vivant dans des familles ayant un revenu d'emploi à temps partiel une partie de l'année a chuté de 36 % à 18 %. En effet, plus de parents ont réussi à se trouver du travail à temps plein toute l'année [graphique 5]. Néanmoins, bon nombre de ces familles vivent toujours dans la pauvreté.

Comment se fait-il qu'un plus grand nombre de parents travaillent tout en demeurant pauvres? Les bas salaires sont une des raisons. En effet, le salaire minimum ne parvient pas à hisser les travailleurs et les travailleuses à temps plein au-dessus du seuil de pauvreté. La plus grande instabilité et précarité des emplois qui ne sont pas assujettis aux normes du travail provinciales, par ailleurs désuètes, est une autre raison. Environ 37 % de tous les emplois sont précaires, soit à temps partiel, contractuels, temporaires ou autonomes. Les personnes qui ont un travail temporaire ou contractuel sont plus susceptibles d'être flouées de leurs salaires, d'être rémunérées sous le salaire minimum légal et de ne pas être payées les congés fériés et leurs heures supplémentaires. La Loi sur les normes du travail de l'Ontario n'a pas été révisée pour protéger les travailleuses et les travailleurs contractuels, temporaires et autonomes.

Un autre problème pour les parents sans emploi est leur inadmissibilité au Régime d'assurance-emploi, laquelle les confine du même coup à l'Aide sociale. Les changements apportés par le gouvernement fédéral aux critères d'admissibilité de l'a.-e. font en sorte qu'en 2004 seulement 30 % des chômeurs et des chômeuses en Ontario ont eu droit à des prestations⁷.

Un emploi seul n'est pas suffisant pour garantir qu'une famille ne soit pas pauvre.

GRAPHIQUE 5 : POURCENTAGE D'ENFANTS PAUVRES VIVANT DANS DES FAMILLES AVEC EMPLOI ET SANS EMPLOI, 1995



Source : Conseil canadien de développement social à partir des données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de Statistique Canada

Hausser le revenu de base des familles dont les parents travaillent

Les bas salaires et les conditions de travail médiocres sont parmi les principales causes du taux élevé de la pauvreté des enfants et des familles en Ontario. Le salaire minimum actuel de 8 \$/h n'est pas un salaire suffisant pour vivre.

Campagne 2000 réclame un salaire minimum de 10 \$/h (dollars 2007), indexé à l'inflation. Une telle mesure ferait en sorte que le salaire d'un adulte sans enfant et travaillant à temps plein toute l'année puisse atteindre le seuil de pauvreté. Conjugué à des prestations pour enfants augmentées à 5 100 \$/an par enfant (dollars 2007), ce niveau de salaire permettrait de réduire considérablement la pauvreté.

Une hausse du salaire minimum à 10 \$/h aurait pour effet de réduire la pauvreté infantile en Ontario en élevant le revenu de base des parents bas salariés. La mesure favoriserait aussi la réinsertion des parents bénéficiaires d'Aide sociale sur le marché du travail dans le cas de ces parents aptes à travailler, mais incapables de faire vivre leur famille décemment au salaire minimum actuel.

Étendre les services éducatifs et de garde à l'enfance

Les services éducatifs et de garde à l'enfance de qualité et abordables favorisent le mieux-être des enfants tout en permettant à leurs parents d'être actifs sur le marché du travail ou de recevoir une formation.

Une analyse du programme québécois de services de garde à 7 \$/jour révèle qu'il permet aux mères de quitter l'Aide sociale pour participer à la main-d'œuvre active. Et les recettes fiscales provenant de leurs impôts défraient 40 % des coûts du programme⁸. Manifestement, l'accès à des services de garde de qualité est un volet important de toute stratégie visant à réduire la pauvreté des parents.

En Ontario, l'accès aux services de garde est plutôt limité. La province compte suffisamment de places en services de garde réglementés pour répondre aux besoins de seulement 10,7 % des enfants âgés de zéro à douze ans⁹.

En 2003, la plateforme électorale des Libéraux prévoyait qu'ils allaient injecter 300 M\$ de fonds provinciaux dans un plan pour les services de garde appelé Meilleur départ. La province a créé près de quinze mille places à l'aide de fonds fédéraux consentis en vertu de l'Entente bilatérale sur les services de garde, mais le gouvernement fédéral met fin à ce financement au 31 mars 2007. Contrairement à d'autres provinces, qui ont continué à étendre leur réseau de services de garde à même leurs propres fonds provinciaux, l'Ontario a plutôt choisi d'étaler le dernier versement fédéral sur quatre ans.

Faute de financement suffisant et stable, certaines garderies devront fermer leurs portes. Campagne 2000 exhorte le gouvernement de l'Ontario à respecter ses engagements à l'égard des familles en investissant 300 M\$ de ses propres fonds dans les services éducatifs et de garde à l'enfance de la province pour l'année financière 2007-2008 et en ajoutant à cette somme 300 M\$ de plus pour compenser la perte du financement fédéral. Ces investissements doivent faire partie d'une stratégie sur dix ans, soutenue par les gouvernements fédéral et provincial, en vue de développer un système intégré de services de garde accessibles à tous les enfants âgés de zéro à douze ans en Ontario.



Bâtir un parc de logements abordables

En 2003, 70 % des familles à faible revenu avec enfants vivaient dans des logements inabordables, c'est-à-dire des logements dont le loyer comptait pour plus de 30 % de leur revenu. A Toronto, un parent seul doit gagner un revenu d'emploi trois fois plus élevé que le salaire minimum pour pouvoir défrayer le coût d'un appartement de deux chambres à coucher¹⁰. Plus de 122 000 ménages sont en attente d'un logement social dont le loyer est établi en fonction du revenu. Quatre-vingts pour cent de ces ménages gagnent moins de 20 000 \$/an et n'ont pas les moyens de payer les loyers que commande le marché. Le problème, c'est que la période d'attente est de cinq à douze ans à l'échelle de la province.

Les parents se débrouillent de diverses façons pour faire face à la pénurie de logements abordables : on s'entasse à plusieurs familles dans un même appartement, on saute des repas ou on se prive d'autres biens essentiels pour payer le loyer¹¹. En 2005, un nombre sans précédent de ménages locataires, soit 64 864, ont été menacés d'expulsion en Ontario faute de pouvoir payer leur loyer¹².

Campagne 2000 unit sa voix à celles d'autres groupes militants pour demander au gouvernement de l'Ontario de débloquer les 392 M\$ versés par le gouvernement fédéral en 2006 pour le logement abordable et de consacrer cette somme à la construction de nouveaux logements abordables permanents. Cet investissement permettrait au gouvernement libéral de respecter sa promesse électorale de bâtir 26 000 nouveaux logements abordables.

La Province devrait se doter d'un ensemble complet de mécanismes de financement et de programmes afin d'augmenter ses investissements dans le logement abordable pour atteindre 1.9 milliards de dollars afin d'être en mesure de répondre aux besoins croissants dans le domaine¹³.

La route qu'il reste à franchir : Une stratégie de réduction de la pauvreté pour l'Ontario

Campagne 2000 exhorte tous les partis politiques à s'engager à élaborer et à mettre en œuvre une **Stratégie de réduction de la pauvreté pour l'Ontario**, une stratégie assortie de cibles mesurables, d'échéanciers, d'engagements financiers et de mécanismes de reddition de comptes pour suivre les progrès réalisés.

Campagne 2000 demande avec instance à l'actuel gouvernement de commencer par respecter ses promesses électorales en indexant les prestations d'Aide sociale, en mettant fin à la récupération du SPNE et en investissant dans le logement abordable et les services de garde à l'enfance. Nous exhortons tous les partis politiques à s'engager à faire davantage pour lutter contre la pauvreté. Les provinces de Québec et de Terre-Neuve et Labrador ont adopté chacune des stratégies de réduction de la pauvreté.

Un plan pluriannuel et efficace pour réduire de façon soutenue les taux de pauvreté infantile en Ontario devrait comprendre les composantes suivantes :

COMPOSANTE	CE QUE L'ONTARIO DOIT FAIRE
Bons emplois à salaires décents	<ul style="list-style-type: none"> → Augmenter le salaire minimum à 10 \$/h (dollars 2007) et l'indexer à l'inflation pour sortir les personnes travaillant à temps plein et toute l'année de la pauvreté. → Réviser la Loi sur les normes du travail pour y assujettir la main-d'œuvre précaire, et veiller à ce que la loi soit respectée. → Améliorer l'accès à l'éducation supérieure et à la formation professionnelle pour les familles à faible revenu et leurs enfants. → Exercer des pressions sur le gouvernement fédéral pour faciliter l'accès à l'a.-e.
Programmes de soutien du revenu révisés	<ul style="list-style-type: none"> → Mettre complètement fin à la récupération du Supplément de la prestation nationale pour enfants. → Hausser le taux des prestations du programme Ontario au travail et du POSPH pour les ajuster au coût de la vie; indexer les prestations. → Exercer des pressions sur le gouvernement fédéral pour qu'il augmente la Prestation fiscale nationale pour enfants à 5 100 \$/an par enfant.
Services éducatifs et de garde à l'enfance accessibles	<ul style="list-style-type: none"> → Consentir 600 M\$ en fonds provinciaux (2007) aux services de garde et s'engager à continuer d'investir sur dix ans pour bâtir un système intégré. → Mettre graduellement en œuvre un système de services de garde financé directement par l'État. → Exercer des pressions sur le gouvernement fédéral pour qu'il participe au financement.
Logement abordable	<ul style="list-style-type: none"> → Verser les fonds fédéraux consentis au logement abordable (392 M\$) à la construction de nouveaux logements et accroître le financement provincial pour pouvoir satisfaire aux besoins. → Élaborer et mettre en œuvre une stratégie globale du logement et y investir 1,9 milliard de dollars par année. → Exercer des pressions sur le gouvernement fédéral pour qu'il continue de subventionner le logement et les programmes destinés aux sans-abri.

LES RÉSULTATS DE CE RAPPORT VOUS PRÉOCCUPENT ET VOUS VOULEZ SAVOIR CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE? Visitez le www.campaign2000.ca pour transmettre un message à votre député ou à votre députée et pour une liste de suggestions d'autres gestes à poser.

Campagne 2000 est un réseau pancanadien et non partisan de plus de 120 organisations nationales, provinciales et communautaires résolues à travailler ensemble à l'élimination de la pauvreté des enfants et des familles au Canada. Visitez le site web www.campaign2000.ca pour une liste complète des partenaires de Campagne 2000 Ontario.

NOTES :

1. Les données les plus récentes disponibles datent de 2004. Les données sur la pauvreté infantile ont été compilées par le Conseil canadien de développement social à partir des bases de données (1993-2004) accédées à distance de Statistique Canada : *Tendances en matière de revenu au Canada, 2004 et l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)*. Les expressions « enfants à faible revenu » et « enfants pauvres » sont interchangeable. Les enfants pauvres sont ceux qui vivent dans une famille dont le revenu total avant impôt et après transferts est inférieur au Seuil de faible revenu (SFR) tel que défini par Statistique Canada. Les SFR varient en fonction de la taille de la famille et de la collectivité habitée. Par ex., le SFR avant impôt d'un parent seul avec un enfant habitant une collectivité de plus de 500 000 de population est de 25 319 dollars. Un enfant est une personne âgée de moins de dix-huit ans.
2. Teelucksingh, Cheryl et Grace Edward Galabuzzi (Mai 2005). *Working precariously: The impact of race and immigrant status on employment opportunities and outcomes in Canada*. Toronto: Canadian Race Relations Foundation.
3. Spence, Adam (Novembre 2006). *Ontario Hunger Report 2006*. Toronto: Association des banques alimentaires de l'Ontario.
4. Conseil canadien de développement social. (2006). *Le Progrès des enfants et des jeunes au Canada*. Ottawa : CCDS.
5. Ministère des Services sociaux et communautaires, direction des statistiques et de l'analyse (Janvier 2007). *Calcul des enfants par programmes : Ontario au travail, Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et Aide pour soins temporaires*. Toronto : données non publiées. Ressources humaines et Développement social Canada (2005). Rapport sur la sécurité du revenu 2004, www.hrsdc.gc.ca.
6. Banque du Canada, calculateur de l'inflation.
7. Mendelson, M. et Ken Battle (Mars 2005). « A new architecture for Canada's adult benefit ». Ottawa: Caledon Institute of Social Policy.
8. Baker, Michael et al. (1 février 2006). *What can we learn from Québec's Universal Child Care Program?* Toronto: CD Howe Institute.
9. Friendly, Martha et J. Beach (2005). *Early Learning and Child Care in Canada, 2004*. Toronto: Childcare Resource and Research Unit.
10. Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (Janvier 2007). *Revenu minimal nécessaire pour se loger 2006*. Ottawa : ACHRU.
11. Ontario Non-Profit Housing Association www.onpha.on.ca/municipalities_housing/municipal_outreach_resources
12. Shapcott, Michael (Décembre 2006) Ontario Pre-budget Submission 2007. Toronto : Wellesley Institute.
13. Idem.

Campagne 2000 Ontario remercie les organismes suivants pour leur appui: Laidlaw Foundation, Fonds de justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile, Sisters of St. Joseph of the Diocese of London (ON), Atkinson Charitable Foundation, Congrès du travail du Canada, Fédération des enseignantes et des enseignants des écoles secondaires de l'Ontario, Ontario English Catholic Teachers' Association, Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario et les Métallurgistes unis d'Amérique.

Merci aussi au Conseil canadien de développement social pour son soutien à la recherche, à la Children's Aid Society de Toronto et à Family Service Association de Toronto, notre organisme parrain soutenu par United Way of Greater Toronto.

Pour commander des exemplaires de ce rapport, veuillez vous rendre à www.campaign2000.ca et remplir un bon de commande en ligne, ou composez le 416-595-9230, poste 244. Également disponible en anglais

Publication: Campagne 2000 Ontario, Toronto
Auteurs principaux: Jacquie Maund et Colin Hughes
Traduction: Jocelyne Tougas
Graphisme: Nancy Steckley
Site Web: Conception graphique, Billie Carroll
Photos: Avec la permission de Family Service Association of Toronto et Photosensitive

ISBN: 1-894250-47-8

Main-d'œuvre syndiquée, section locale 594 SEEFPO